

C'EST LA RENTRÉE

Depuis le 17 mars, les locaux de l'ARRA sont restés fermés au public les mardis et jeudis, jours de permanence de notre secrétaire. Après la période de vacances, Guillemette a repris son travail et l'ARRA va de nouveau pouvoir ouvrir ses portes.

Pour cela, nous proposons de respecter les règles suivantes pour gérer au mieux l'accueil du public :

- Se faire connaître à la fenêtre à gauche de la porte d'entrée ;
- Accueil limité à deux personnes maximum;
- Port du masque obligatoire et gel hydro-alcoolique à l'entrée ;
- Reconduite à la sortie par la porte donnant sur le couloir.

Ces mesures sont contraignantes mais vous comprendrez que la crise sanitaire l'exige. Nous vous remercions de votre compréhension.

Revue n° 35

Malgré tout, la revue n°35 se prépare et sera disponible à la fin de l'année. En voici le sommaire :

Histoire d'une commune : Freigné

Histoire d'un pays : les toponymes dans le pays d'Ancenis

Les épidémies dans la région d'Ancenis

Activités d'hier et d'aujourd'hui :

Les fours à chaux du pays d'Ancenis 1^{ère} partie : les fours au nord de la Loire.

La mine de Teillé fermait il y a 71 ans

Biographie : le général Hagron, sa femme et sa fille

Patrimoine architectural : la chapelle Saint-Barnabé à Ancenis

Brèves en 00 et courrier des lecteurs



Généalogie :

Après une période d'arrêt due à la pandémie, les permanences généalogiques ont repris le 4 septembre. Avec l'aide de bénévoles, vous pouvez consulter les bases des départements 44-49 et 35 le premier vendredi de chaque mois de 14 h à 17 h les 2 octobre, 6 novembre et 4 décembre 2020.

Sous réserve des dispositions sanitaires en vigueur à cette date

Invitation

Présentation du n°35 de la revue *Histoire et Patrimoine au Pays d'Ancenis*

le samedi 28 novembre 2020 à 14 h 30

salle Montesquieu - 72 rue Saint-Fiacre -Ancenis

Un vin d'honneur clôturera la présentation de cette nouvelle revue

Site web

Afin de mieux connaître notre association et prendre connaissance de nos activités et réalisations, le site web de l'ARRA vous propose différentes rubriques. Les dix premiers numéros de notre revue *Histoire et Patrimoine au Pays d'Ancenis* ont été numérisés et sont désormais accessibles en ligne. Le travail de numérisation des revues épuisées se poursuit peu à peu.

Le site a également vocation à servir de trait d'union entre les associations qui valorisent le patrimoine de la région. Vous pourrez ainsi être au courant des activités proposées par nos différents partenaires associatifs.

Agenda (sous réserve des dispositions sanitaires en vigueur à cette date)

Le samedi 28 novembre 2020 à 14 h 30 : sortie de la revue n°35 d'*Histoire et Patrimoine au Pays d'Ancenis* salle Montesquieu à Ancenis.

Le samedi 30 janvier 2021 : porte ouverte Généalogie au local de l'ARRA de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

Le samedi 13 février 2021 à 14 h 30 salle Montesquieu 72 rue Saint-Fiacre à Ancenis : assemblée générale de l'ARRA.

Bibliothèque d'Histoire et Patrimoine au Pays d'Ancenis

Plus de 6 000 documents écrits et iconographiques y sont à votre disposition.

Ouverte à tous dans le local situé derrière la chapelle des Ursulines :

le mardi et le jeudi de 10 h à 12 h et 14 h à 17 h, les autres jours sur rendez-vous uniquement.

Cotisation 2020 : petit rappel

L'ARRA a besoin de la cotisation de tous pour poursuivre ses activités. Pour ceux qui auraient oublié de régler leur adhésion 2020 il est toujours temps de le faire.

Il est également possible de payer sa cotisation **directement en ligne, via un site sécurisé.**

Pour plus de détails et pour télécharger le bulletin d'adhésion, rendez-vous sur la page d'accueil de notre site internet : <https://www.arra-ancenis.fr>

✂-----

Bulletin d'adhésion à l'ARRA année 2020

Mme, Mlle, M.

Adresse

Tél

Mél

*N.B. L'adresse mél nous permet de vous adresser nos informations par courriel. L'ARRA ne communique **jamais** ses fichiers.*

Adhésions : 10 € ARRA 24 € ARRA et Généalogie

Si vous souhaitez soutenir l'ARRA - Association de Recherches sur la Région d'Ancenis, vous pouvez opter pour une cotisation d'un montant supérieur : 30€ 60€ 90€ Autre montant à votre convenance..... €

L'association A.R.R.A. étant reconnue d'intérêt général, 66 % de vos dons sont déductibles de vos impôts (à hauteur de 20 % de votre revenu imposable).

Ainsi, un don de 100 € vous donne droit à une réduction d'impôt de 66 € et ne vous coûte en réalité que 34 €, 30 € vous coûtent 10,20 €, 60 € vous coûtent 20,40 € et 90 €, 30,60 € (sous réserve d'être imposable).

Désirez-vous recevoir un reçu fiscal : oui non